



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'YCHOUX

Séance du 18 novembre 2024

Membres en exercice : 13

Qui ont pris part à la délibération : 12

Date de la convocation :
07.11.2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit novembre à dix-huit heures,
le Conseil d'Administration du CCAS d'YCHOUX s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances à la Mairie sous la présidence de Monsieur Vincent CASTAGNÈDE, Président du CCAS et après convocation régulièrement faite.

Présent(e)s : Mme Stéphanie ABALLONI - Mme Véronique ESCAICH - Mme Marie-Madeleine CHARRIER - Mme Monique GAUTIER - Mme Ludiwine MOUNEYRES - Mme Isabelle SULPICE M. Vincent CASTAGNÈDE - M. Gérard CARRÈRE - M. Victor LOURTIES - M. Vincent VILARD

Absente : Mme Stéphanie KREMER

Absente excusée ayant donné pouvoir :
Mme Sonia LIHAN avait donné pouvoir à Mme Stéphanie ABALLONI
Mme Valérie CHEVALLIER avait donné pouvoir à Mme Ludiwine MOUNEYRES

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie ABALLONI

Objet de la délibération n°20241811_1 :
Décision modificative n° 1 – Budget CCAS

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration d'autoriser la décision modificative n°1 du budget CCAS 2024, afin d'ajuster les crédits de la section d'investissement suite à la vérification du SGC de Parentis-en-Born constatant une erreur sur le BP 2021 :

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Article	Montant	Article	Montant
2132 – immobilisations corporelles	+ 20 000.00 €	001 – solde exécution investissement reporté	+ 20 000.00 €
Total Dépenses	20 000.00 €	Total Recettes	20 000.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve ces décisions modificatives du budget CCAS.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme, le 18 novembre 2024.

Le Secrétaire,

Le Président,

Stéphanie ABALLONI



Vincent CASTAGNÈDE